# REGISSEUR GENERAL : REDACTION DU DOSSIER DE SECURITE D'UN ERP DANS LE RESPECT DE LA DEMARCHE HSE (MODULE 3-1)



Cette formation forme les apprenants à la rédaction du dossier de sécurité (ainsi que de la notice de sécurité), dans le respect de la démarche HSE (Hygiène, Sécurité et Environnement). A cette fin, il aborde la réglementation des ERP (établissements recevant du public), et l'ensemble des démarches vis-à-vis du bureau de contrôle ainsi que de la commission de sécurité.

# OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Accompagner la démarche HSE adaptée à la production de spectacle vivant.
- Suivre et d'évaluer la démarche de sécurité et d'HSE mise en place pour une production de spectacle vivant.
- Impliquer les différents acteurs dans la démarche de sécurité et d'HSE.
- Appliquer la législation relative aux ERP.
- Rédiger la notice de sécurité et d'accessibilité (PMR) : dessiner les plans ou schémas d'implantation.
- Réaliser l'entretien de sécurité avec la commission de sécurité, avec l'aide du chargé de sécurité.
- Faire appel au Bureau de contrôle puis à la Commission de sécurité pour abonder la conformité légale des équipements (matériels, structures, réseau électrique).
- Assurer la prévention incendie.

## PUBLIC VISÉ & PRÉ-REQUIS

- Régisseurs généraux justifiant d'une expérience professionnelle souhaitant monter en compétence sur la démarche HSE
- Régisseurs techniques souhaitant évoluer vers le métier de régisseur général
- Intermittent.es, salarié.es du spectacle vivant voulant évoluer vers le métier de régisseur général
- Jeunes diplômé.es de la régie technique avec une expérience pratique souhaitant évoluer vers le métier de régisseur général
- Entrepreneurs engagés dans une démarche d'exploitation de spectacle vivant ou d'évènementiel

#### TARIF

#### 1 470 4

Financement sur-mesure possible selon profil, financement AFDAS possible (sous condition d'éligibilité).

# DURÉE DE FORMATION

42 heures.

# CENTRE DE FORMATION

Paris-Ouest, Lyon.

#### DÉLAIS D'ACCÈS

Dates à retrouver sur 3is-executive.fr

#### MODALITÉS D'ACCÈS

Prenez contact avec le ou la conseiller.e formation de 3iS-executive : fc-lyon@3is.fr

#### ENCADREMENT

La formation est assurée par des professionnels du spectacle vivant, en technique, logistique et sécurité, encadrés par les ingénieurs pédagogiques de 3iS-executive.

#### **EFFECTIFS**

20 personnes maximum.

3IS BORDEAUX | 36 rue des Terres Neuves, 33130 Bègles | fc-bordeaux@3is.fr | 05 56 51 90 30 | SIRET 794 436 394 00017 | Code APE 8542Z 3IS LYON | 30 rue Edouard Nieuport, 69008 Lyon | fc-lyon@3is.fr | 04 72 72 01 01 | SIRET : 824 391 015 00024 | Code APE 8559A 3IS NANTES | 2 rue Gaspard Coriolis, 44300 Nantes | fc-nantes@3is.fr | 02 72 25 65 01 | SIRET 894 497 254 00017 | Code APE 8559A 3IS PARIS | 4 rue Blaise Pascal 78 990 Élancourt | fc-paris@3is.fr | 01 30 69 64 48 | SIRET 345 052 229 00035 | Code APE 8559B



# REGISSEUR GENERAL : REDACTION DU DOSSIER DE SECURITE D'UN ERP DANS LE RESPECT DE LA DEMARCHE HSE (MODULE 3-1)



# MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas portant sur l'élaboration d'un dossier de sécurité et d'une démarche HSE à partir d'un cahier des charges issu d'une situation professionnelle.

#### VALIDATION

- · Attestation de stage
- Cette formation fait partie du bloc de compétences « Garantir les conditions de sécurité et de prévention des risques d'un spectacle ou d'un évènement » du titre « <u>Régisseur général du spectacle</u> » Niveau 6 inscrit au RNCP – France Compétences, qui fait l'objet d'une certification (elle-même éligible au CPF).

# MÉTHODES MOBILISÉS

Mise en pratique / étude de cas / Apports théoriques Formation en présentiel, distanciel nous consulter.

# DISPOSITIF D'ACCUEIL DES APPRENANT.ES EN SITUATION DE HANDICAP (TEMPORAIRE OU DURABLE) & ACCESSIBILITÉ

Un.e référent.e handicap est à votre écoute sur chaque centre, et plus d'informations sont disponibles également ici : 3is-executive.fr/handicap-et-accessibilite

# PROGRAMME DE FORMATION

#### Jour 1:

- Accompagner la production dans une démarche HSE adaptée à la production de Spectacle Vivant
- Suivre et évaluer la démarche HSE, participer à sa mise en place

## Jours 2 et 3 :

- Réglementation ERP
- Prévention incendie
- Fondamentaux accessibilité PMR
- Service de sécurité et d'évacuation
- Dessiner les plans ou schémas d'implantation

### Jours 4 5 et 6 :

- Dossier de sécurité : Préparer la notice de sécurité incendie, sécurité au travail, hygiène et environnement,
- Assister à l'entretien de sécu, avec l'aide du chargé de sécurité.
- Faire appel au Bureau de contrôle puis à la Commission de sécurité pour abonder la conformité légale des équipements (matériels, structures, réseau électrique).

